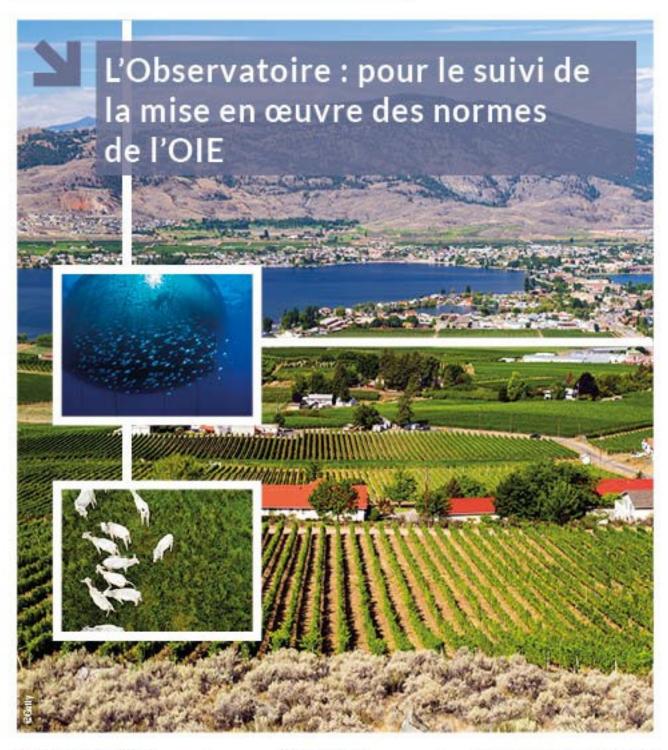
bulletin #2021-2

PANORAMA

Cahier thématique



PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE





Le Partenariat des Organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales, qui réunit 50 Organisations internationales, a été mis en place par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le cadre du travail réalisé par son Comité de la politique de règlementation, en vue de favoriser une coopération internationale en matière de réglementation.

Les Organisations internationales parties prenantes dans ce partenariat travaillent ensemble en termes d'échanges d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'élaboration d'instruments internationaux, de mise en œuvre et d'évaluation de ces instruments, d'implication et de coordination des partenaires, par l'entremise des Organisations internationales. Ces efforts entendent favoriser un plus grand recours aux instruments internationaux et un renforcement en termes de qualité, de fondement sur des données probantes et de cohérence des règlementations internationales.

Les 13 et 14 septembre 2021, la 8° Réunion annuelle des Organisations internationales, accueillie conjointement par l'OCDE et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), a rassemblé 42 Organisations internationales.

Page web de l'événement

Mathias Cormann, Secrétaire général de l'OCDE, a procédé au lancement de deux rapports clés dans le cadre du Partenariat des Organisations internationales qui, ensemble, visent à susciter une coopération internationale meilleure et plus efficace entre gouvernements, sur la base d'un ordre international fondé sur des données probantes plus performant:

- International regulatory co-operation donne une orientation aux gouvernements en faveur d'une coopération en matière de règlementation, en particulier par le biais des organisations internationales [1].
- Le Recueil de pratiques des organisations internationales compile les expériences de quelque 50 Organisations internationales, favorisant ainsi une bonne compréhension des pratiques relatives aux réglementations internationales et aux dispositions administratives par les utilisateurs et une amélioration des instruments internationaux en vertu de plusieurs principes essentiels [2].









D'autres articles parus dans ce numéro de Panorama sauront également vous intéresser, notamment :

- Karttunen M. (2021). Renforcer l'application des normes internationales : les recommandations de l'OCDE pour l'Observatoire de l'OIE.
- Pilichowski E. (2021). Coopération internationale en matière de réglementation : comment mieux faire face aux défis mondiaux.

AUTOUR DU MONDE

EVÉNEMENTS THÉMATIQUES

Affronter ensemble les crises mondiales : une meilleure règlementation pour de meilleurs résultats

8° Réunion annuelle des Organisations internationales

MOTS-CLÉS

#coopération, #norme internationale, #Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #organisation internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Partenariat des organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales.







© Phawat Topaisan/Getty Images

RÉFÉRENCES

- 1. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2021). International Regulatory Co-operation. OECD Best Practice Principles for
- Regulatory Policy. https://doi.org/10.1787/5b28b589-en.

 2. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2021). Compendium of International Organisations' practices: Working towards more effective international instruments. https://doi.org/10.1787/846a5fa0-en.

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 329 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Version digitale: www.oiebulletin.com

